

LEDEVOIR

Projet de gazoduc de 750km en sol québécois



Photo: Wikipedia Si le projet va de l'avant, environ 160 méthaniers remonteront chaque année la rivière Saguenay.

Alexandre Shields

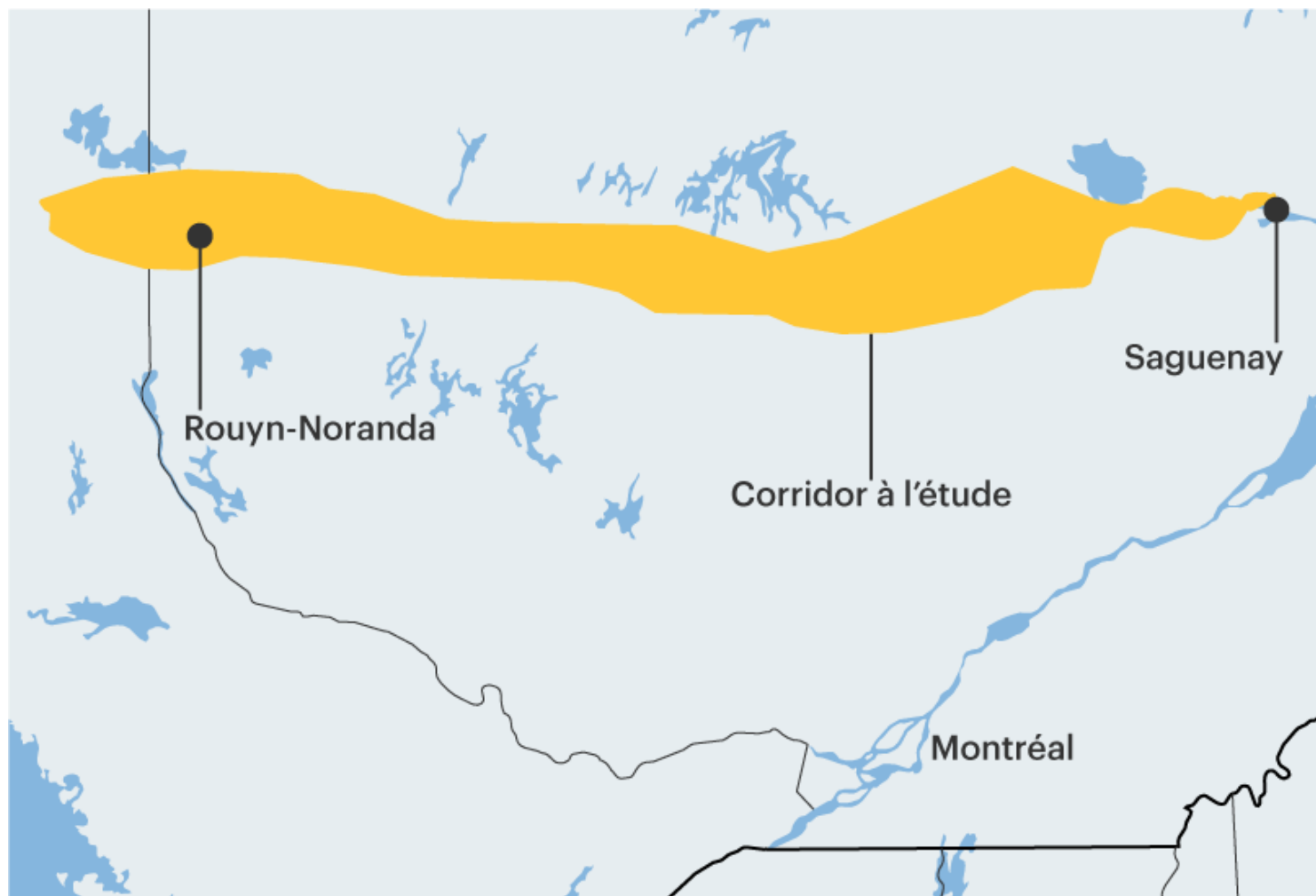
16 novembre 2018

Environnement

L'entreprise Gazoduc veut construire un gazoduc de 750 km en milieu naturel, au Québec, afin de transporter du gaz de l'Ouest canadien vers une future usine de liquéfaction située au Saguenay, d'où il sera exporté à bord de navires qui traverseront le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Il s'agit du plus imposant projet de transport d'énergie fossile dans la province depuis le pipeline Énergie Est. Son président est d'ailleurs Louis Bergeron, ancien vice-président du défunt projet de TransCanada.

Selon les informations dévoilées jeudi par voie de communiqué, l'entreprise étudie déjà un « corridor » pour construire cette conduite, un projet évalué à 4,5 milliards. De la frontière avec l'Ontario, le gazoduc doit traverser le territoire québécois à partir de la région de Rouyn-Noranda, pour se rendre jusqu'au Saguenay. Le couloir de construction de ce tuyau d'un mètre de diamètre sera situé essentiellement dans des milieux naturels et pourrait traverser de nombreux cours d'eau.

Même si la zone à l'étude comprend plusieurs milieux naturels protégés, l'entreprise assure que « le tracé final qui sera retenu évitera notamment les aires protégées et les parcs nationaux inclus dans le corridor d'étude ». Il sera également éloigné des zones « densément peuplées », contrairement au projet Énergie Est.



« Notre souhait est de mettre en place un projet qui générera des retombées positives pour le Québec, l'Ontario et le Canada, en plus de contribuer à la réduction de l'utilisation de charbon et de mazout dans le monde, réduisant ainsi les émissions mondiales de gaz à effet de serre », a fait valoir le président de Gazoduc, Louis Bergeron, par voie de communiqué.

M. Bergeron a déjà travaillé pour Ultramar et Valero, pilotant notamment le dossier du pipeline Saint-Laurent. Il avait aussi été recruté par TransCanada en 2015 pour défendre au Québec le projet de pipeline Énergie Est. À l'époque, il disait avoir bon espoir que « les discussions basées sur les faits et la science » conduiraient les Québécois à accepter le projet de pipeline d'exportation de pétrole des sables bitumineux. Il avait aussi soutenu que le projet de TransCanada n'était pas « soumis » à la réglementation environnementale du Québec.

Cette fois, cependant, Gazoduc affirme d'entrée de jeu que son projet « sera soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (incluant des audiences du BAPE) ». Il fera également l'objet d'une évaluation environnementale fédérale. Gazoduc espère entreprendre la construction de cette conduite de gaz « en 2022, pour une mise en service en 2024 ».

Quant au gaz naturel qui sera transporté jusqu'au Saguenay pour y être liquéfié, il sera acheminé jusqu'au Québec en utilisant un gazoduc appartenant à TransCanada, nommé « Canadian Mainline ». Il devrait donc transporter du gaz naturel provenant notamment d'Alberta et de Saskatchewan. L'exploitation de gaz dit « non conventionnel », dont le gaz de schiste, est en pleine croissance dans ces régions. Ce gazoduc devrait donc transporter du gaz de schiste.

Habitat du béluga

Le « premier actionnaire » de Gazoduq est GNL Québec, l'entreprise qui pilote « Énergie Saguenay », un projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel qui serait construite dans la zone portuaire de Grande-Anse, au Saguenay. Il s'agit d'un projet évalué à 7,5 milliards et contrôlé principalement par des investisseurs américains. GNL Québec a aussi six lobbyistes inscrits au registre québécois et dont le mandat prévoit de demander le « soutien financier » du gouvernement pour réaliser le projet.

La construction du gazoduc de 750 km est essentielle à la réalisation du projet d'usine. Celle-ci servirait en effet à liquéfier les 11 millions de tonnes de gaz naturel chaque année. Ce gaz serait alors exporté « en Europe, en Asie et vers d'autres marchés » à bord de méthaniers de type Q-Flex. Ces imposants navires peuvent transporter 217 000 m³ de gaz. Ils atteignent une longueur de 297 mètres et une largeur de 45 mètres.

À l'instar du projet de port pétrolier que TransCanada souhaitait construire à Cacouna, le projet Énergie Saguenay devrait entraîner une augmentation du trafic commercial dans l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent.

Jusqu'à 160 de ces méthaniers remonteraient chaque année la rivière Saguenay, soit trois ou quatre par semaine. Chemin faisant, ils traverseraient le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, l'aire marine protégée mise en place pour protéger le béluga. En calculant les allers et les retours, on parle de six à huit passages par semaine. Ce projet s'ajoute d'ailleurs à deux autres projets de ports qui devraient être construits dans la région. S'ils se réalisent, 635 navires pourraient remonter le Saguenay en 2030, soit une hausse de 180 % par rapport à l'heure actuelle.

Gaz de schiste

En présentant les grandes lignes de son projet jeudi, Gazoduq a surtout souligné que celui-ci serait important « pour la transition énergétique mondiale », puisque le gaz exporté doit permettre, pour des entreprises ailleurs dans le monde, « de remplacer des énergies plus polluantes telles que le charbon et le mazout ».

Les bénéfices environnementaux du gaz « non conventionnel », dont le gaz de schiste, ne font toutefois pas l'unanimité. Selon différentes études publiées au cours des dernières années, le gaz de schiste pourrait être nettement plus polluant que le gaz naturel conventionnel.

L'exploitation par fracturation émet en effet d'importantes quantités de méthane, un gaz à effet de serre qui peut être au moins trente fois plus puissant que le CO₂, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Outre les impacts climatiques, cette exploitation peut nécessiter jusqu'à 10 millions de litres d'eau pour chaque forage.

Le gouvernement de Justin Trudeau (<https://www.ledevoir.com/justin-trudeau>) s'est montré favorable au développement de projets d'exportation de gaz naturel liquéfié. GNL Québec a aussi eu l'assurance de pouvoir compter sur un approvisionnement de la part d'Hydro-Québec.